

COMPTE RENDU ANALYTIQUE - CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2020

=====

L'AN DEUX MILLE VINGT LE 9 DÉCEMBRE, À DIX NEUF HEURES TRENTE, les Membres composant le Conseil Municipal de la Ville de Bourg-la-Reine, dûment convoqués par voie électronique et individuellement par le Maire, le 3 décembre 2020, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de trente-deux, sous la présidence de Monsieur DONATH, Maire, à la Salle des Colonnes, 51 boulevard du Maréchal Joffre à Bourg-la-Reine.

ETAIENT PRESENTS :

M. DONATH, Maire, Mme SPIERS, M. MELONE, Mme LANGLAIS, M. ANCELIN, Mme SAUVEY, M. EL GHARIB, Mme LE JEAN, M. NICOLAS, Mme COURTOIS, M. KERVEILLANT, Adjoints, Mme FERNAND-DETRIE, M. RUPP, M. HOUERY, M. LACON, Mme BARBAUT, M. LEGENDRE, Mme CORVEE-GRIMAUULT, Mme DANWILY, Mme CLISSON-RUSEK, Mme AWONO, Mme NED, M. GELARDIN, Mme ANDRIEUX, M. BOREL-MATHURIN, M. DEL, Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. HAUSEUX, M. FERNANDEZ, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de trente cinq.

ETAIENT ABSENTS :

M. HAYAR, Mme CANCIANI, M. SIMONIN

Présents ou représentés à l'ouverture de la séance : 32

Mme CORVEE-GRIMAUULT quitte la séance à 23 heures 50 et donne pouvoir à Mme NED

=====

LE CONSEIL MUNICIPAL A :

DÉSIGNÉ à l'unanimité Monsieur HOUERY en qualité de secrétaire de séance

APPROUVÉ à l'unanimité le procès verbal du Conseil Municipal du 28 septembre 2020

PUIS LE MAIRE A RENDU COMPTE des décisions qu'il a prises, à l'intersession, dans le cadre de la délégation de pouvoirs votée par le Conseil Municipal en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PUIS LE CONSEIL MUNICIPAL A :

AFFAIRES GENERALES

1. **APPROUVÉ** avec 7 abstentions (M. DEL, Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. HAUSEUX, M. FERNANDEZ) la modification de la délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
2. **PRIS ACTE** de la communication du rapport annuel d'activité 2019 du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPEREC)
3. **PRIS ACTE** de la communication du rapport annuel d'activité 2019 du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (SIGEIF)
4. **PRIS ACTE** de la communication du rapport annuel d'activité 2019 du Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne (SIFUREP)
5. **PRIS ACTE** de la communication du rapport d'activité 2019-2020 de l'Établissement Public Territorial Vallée Sud-Grand Paris

URBANISME

6. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'acquisition d'une emprise de 31 m² à détacher de la parcelle cadastrée section F n°185 sise 2, rue Léon Bloy en vue de son incorporation au domaine public communal
7. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'acquisition d'une emprise déjà aménagée en voirie de 1.284 m² et de 127 mètres linéaires à détacher de l'assiette de la copropriété de la Résidence Pierre Loti parcelle cadastrée section K n°102 sise 2/6, rue Delabergerie et 11/25 rue Pierre Loti en vue de son incorporation au domaine public communal
8. **APPROUVÉ** à l'unanimité la mise à jour du linéaire de la voirie communale avec l'intégration de l'avenue Aristide Briand dans le domaine public viaire communal
9. **APPROUVÉ** avec 6 voix contre (M. DEL, Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. HAUSEUX) le projet de cession des lots de copropriété 103 et 161, à usage de local d'activité et de box, dépendant de l'immeuble en copropriété 118, avenue du Général Leclerc, au profit de la SEML Sceaux – Bourg-la-Reine Habitat
10. **APPROUVÉ** avec 6 voix contre (M. DEL, Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. HAUSEUX) le projet de cession des lots de copropriété 7, 499 et 500, à usage de local commercial et de deux boxes, dépendant de l'immeuble en copropriété 65, boulevard du Maréchal Joffre, au profit de la SEML Sceaux – Bourg-la-Reine Habitat
11. **APPROUVÉ** avec 6 voix contre (M. DEL, Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. HAUSEUX) l'octroi de la garantie de la commune pour les prêts proposés par le Crédit coopératif à Sceaux Bourg-la-Reine Habitat en vue de l'acquisition de locaux d'activité et commerciaux au 118, avenue du Général Leclerc et au 65 boulevard du Maréchal Joffre à Bourg-la-Reine

TRAVAUX

12. **APPROUVÉ** à l'unanimité le nouveau règlement de voirie
13. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'actualisation des modalités de mise en place d'un régime d'astreintes ou de permanences

MOBILITE

14. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'adhésion de Bourg-la-Reine au Club des Villes et Territoires cyclables
15. **APPROUVÉ** à l'unanimité la fin du transfert de la compétence de location de véhicules électriques automobiles en libre-service au Syndicat mixte Autolib' et Velib' Métropole
16. **APPROUVÉ** avec 4 voix contre (M. DEL, Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE) et 3 abstentions (M. BONAZZI, M. HAUSEUX, M. FERNANDEZ) la convention tripartite Ville – METROPOLIS – Métropole du Grand Paris d'occupation du domaine public pour l'installation et l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques sur voirie dans la commune de Bourg-la-Reine

17. **PRIS ACTE** de la communication du rapport d'activité 2019 de la société INDIGO, délégataire de la gestion du stationnement sur et hors voirie de la Ville de Bourg-la-Reine

EDUCATION

18. **APPROUVÉ** à l'unanimité la nouvelle convention Escrime et Tennis pour l'organisation d'activités physiques et sportives dans le cadre des enseignements réguliers à taux minimum d'encadrement à signer entre la Ville, l'ASBR et l'Education Nationale
19. **APPROUVÉ** à l'unanimité la modification du règlement du Prix initiative Jeune pour l'année 2021

SOCIAL

20. **APPROUVÉ** avec 4 voix contre (Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, M. HAUSEUX) et 2 abstentions (M. DEL, M. BONAZZI) le dispositif du permis civique

JEUNESSE

21. **APPROUVÉ** à l'unanimité la création d'un nouveau service Pôle Information Jeunesse
22. **APPROUVÉ** à l'unanimité la création d'une carte jeune à destination des jeunes de la Ville de 11 à 25 ans et définition des modalités d'utilisation
23. **APPROUVÉ** à l'unanimité la modification du règlement intérieur du Conseil des Jeunes Citoyens

FINANCES

24. **APPROUVÉ** avec 6 voix contre (M. DEL, Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. HAUSEUX) une décision modificative n°1 au Budget Primitif 2020
25. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables et éteintes
26. **APPROUVÉ** à l'unanimité la reprise de provisions pour créances admises en non-valeur
27. **APPROUVÉ** avec 6 abstentions (M. DEL, Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. HAUSEUX) la constitution de provisions
28. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'autorisation de versement d'acomptes sur subvention avant le vote du Budget Primitif de l'exercice 2021 au Centre Communal d'Action Sociale
29. **APPROUVÉ** avec 6 voix contre (M. DEL, Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. HAUSEUX) et 1 abstention (M. FERNANDEZ) l'autorisation de mandatement en section d'investissement avant le vote du Budget Primitif de l'exercice 2021
30. **APPROUVÉ** à l'unanimité le versement d'acomptes sur subventions à certaines associations avant le vote du Budget Primitif de l'exercice 2021
31. **APPROUVÉ** avec 6 voix contre (M. DEL, Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. HAUSEUX) et 1 abstention (M. FERNANDEZ) la dissolution de la Caisse des Ecoles
32. **APPROUVÉ** à l'unanimité la conclusion d'un engagement partenarial avec la Direction Départementale des Finances Publiques des Hauts-de-Seine dans le cadre de l'expérimentation du dispositif alternatif à la certification des comptes

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

33. **PRIS ACTE** de la communication du rapport d'activité 2019 de la société MANDON, délégataire de la gestion du marché aux comestibles
34. **APPROUVÉ** avec 4 abstentions (Mme BROUTIN, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. HAUSEUX) la dérogation municipale au principe du repos dominical

RESSOURCES HUMAINES

- 35. **APPROUVÉ** à l'unanimité un contrat d'apprentissage auprès du service communication et la convention avec l'organisme de formation
- 36. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'actualisation de l'accord collectif de télétravail
- 37. **APPROUVÉ** à l'unanimité la mise à jour des emplois permanents de la Ville
- 38. **APPROUVÉ** à l'unanimité le recours au service civique au sein de la collectivité

VOEU

- 39. **APPROUVÉ** avec 6 abstentions (M. DEL, Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. HAUSEUX) le voeu pour le maintien de la dotation d'intercommunalité et de la CFE pour les établissements publics territoriaux

Fait à Bourg-la-Reine, le 10 décembre 2020

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
Jacques DEBAILLEUL

